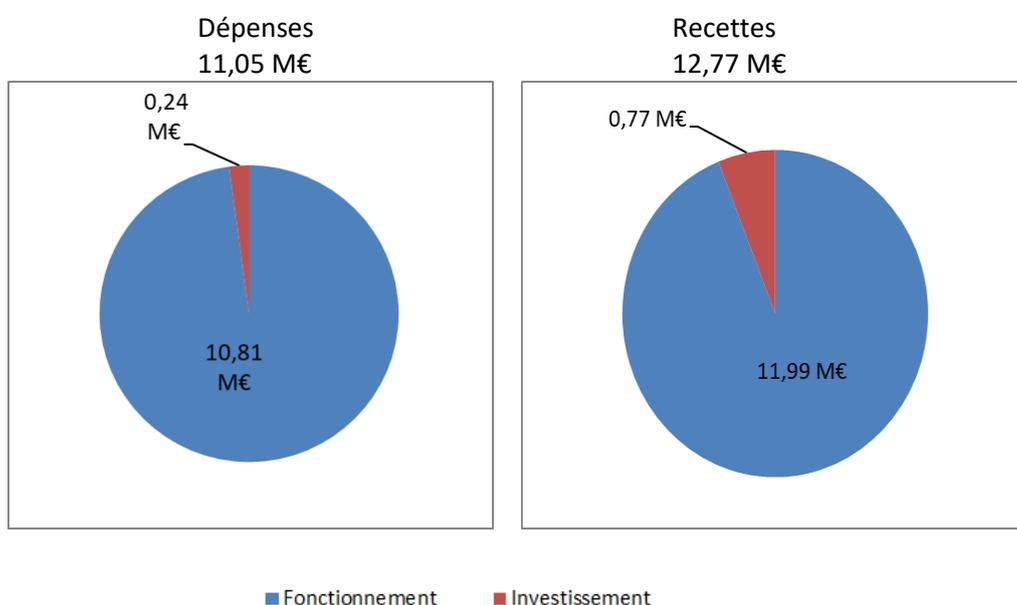


Comptes administratifs 2019 des établissements de l'aide sociale à l'enfance dotés d'un budget annexe (instruction budgétaire et comptable M22).

Présentation synthétique (art. L 3313-1 CGCT)

I- La Pouponnière

Le compte administratif de l'exercice 2019 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2019, les dépenses se sont établies à 10,81 M€ (contre 10,94 M€ en 2018) dont 10,11 M€ de dépenses réelles (88 % pour les dépenses de personnel, 4 % pour les dépenses de structure et 8 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 699 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 11,99 M€ (hors d'excédent reporté : 107 k€).

Elles se décomposent en 11,76 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 227 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 5,9 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 239 k€, composées presque exclusivement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 775 k€, sont composées de 75,66 k€ de recettes réelles (74,66€ de fonds de compensation pour la TVA et 1 k€ de prêts sociaux).

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (699 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2018 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

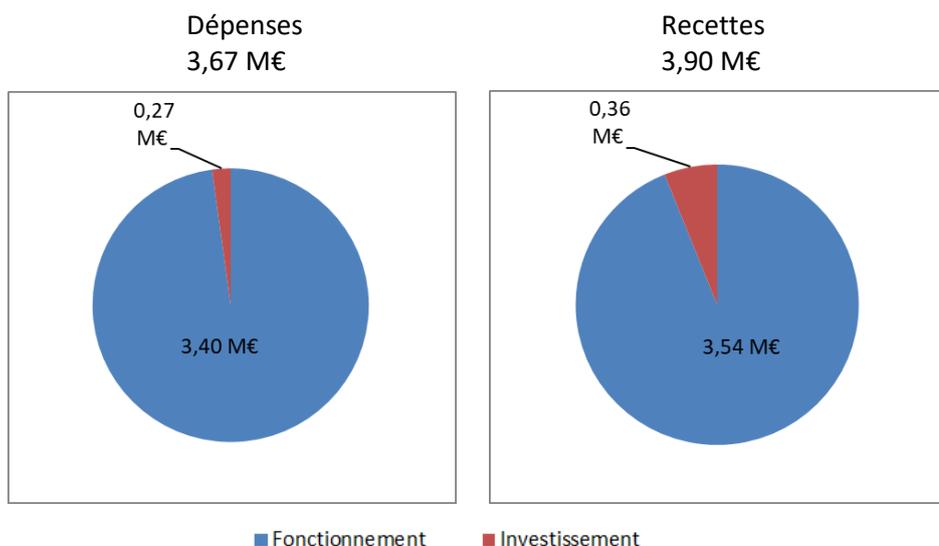
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	10 813 195,47 €	Dépenses	238 960,00 €
Recettes hors excédent	11 994 619,54 €	Recettes hors excédent	774 830,72 €
Résultat brut exercice 2019	1 181 424,07 €	Résultat brut exercice 2019	535 870,72 €
Résultat antérieur reporté	106 897,33 €	Résultat antérieur reporté	1 149 787,28 €
Excédent global exercice 2019	1 288 321,40 €	Excédent global exercice 2019	1 685 658,00 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2019 de 1 685 658,00 € sera repris au budget supplémentaire 2020 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 de 1 288 321,40 € sera repris au budget primitif 2021 (compte 002).

II- Le Centre Maternel

Le compte administratif de l'exercice 2019 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2019, les dépenses se sont établies à 3,40 M€ (contre 3,38 M€ en 2018) dont 3,10 M€ de dépenses réelles (84 % pour les dépenses de personnel, 4 % pour les dépenses de structure et 12 % pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 308 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,54 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 0,17 M€).

Elles se décomposent en 3,45 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé), 85 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 5,2 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 269 k€, composées presque essentiellement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 364 k€, sont composées de 56 k€ de recettes réelles (principalement constituées de 54,70 k€ pour le fonds de compensation pour la TVA). Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (308 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2019 du Centre Maternel (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

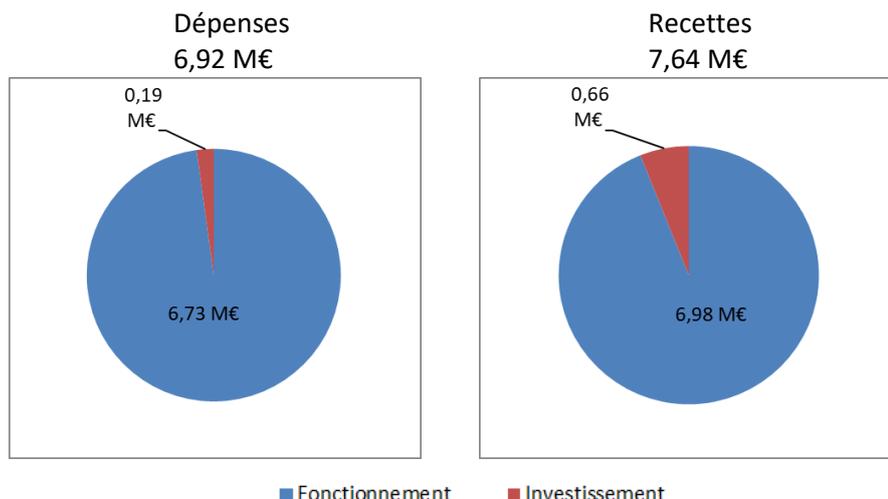
Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	3 404 024,16 €	Dépenses	269 114,72 €
Recettes hors excédent	3 540 318,95 €	Recettes hors excédent	363 742,79 €
Résultat brut exercice 2019	136 294,79 €	Résultat brut exercice 2019	94 628,07 €
Résultat antérieur reporté	166 074,71 €	Résultat antérieur reporté	1 841 368,18 €
Excédent global exercice 2019	302 369,50 €	Excédent global exercice 2019	1 935 996,25 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2019 de 1 935 996,25 € sera repris au budget supplémentaire 2020 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 de 302 369,50 € sera repris au budget primitif 2021 (compte 002).

III- La Cité de l'Enfance

Le compte administratif de l'exercice 2019 est le suivant :



1. Dépenses d'exploitation

En 2019, les dépenses se sont établies à 6,73 M€ (contre 6,69 M€ en 2018) dont 6,11 M€ de dépenses réelles (84 % pour les dépenses de personnel, 6 % pour les dépenses de structure et 10% pour l'exploitation courante de l'établissement).

Les dépenses d'ordre sont de 620 k€ et correspondent à la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 6,98 M€ (hors d'excédent de la section d'exploitation reporté : 340 k€).

Elles se décomposent en 6,96 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé et prix de journée facturés aux autres départements), 16,65 k€ de produits relatifs à l'exploitation et 0,26 k€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 186 k€, composés presque uniquement d'immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les recettes, d'un montant total de 658 k€, sont composées de 37,40 k€ de recettes réelles (fonds de compensation pour la TVA)

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (620 k€).

5. Résultat de clôture et affectation du résultat

De manière synthétique, le compte administratif 2019 de la Cité de l'Enfance (hors excédent reporté) se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	6 730 121,42 €	Dépenses	185 516,22 €
Recettes hors excédent	6 978 649,78 €	Recettes hors excédent	657 611,86 €
Résultat brut exercice 2019	248 528,36 €	Résultat brut exercice 2019	472 095,64 €
Résultat antérieur reporté	340 291,12 €	Résultat antérieur reporté	3 909 199,62 €
Excédent global exercice 2019	588 819,48 €	Excédent global exercice 2019	4 381 295,26 €

L'excédent d'investissement de l'exercice 2019 de 4 381 295,26 € sera repris au budget supplémentaire 2020 (compte 001).

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 de 588 819,48 € sera repris au budget primitif 2021 (compte 002).